

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

ID/CB DCM N° .90/54

Objet

SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1990
AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- Caractère Social

DATE DE CONVOCATION
22 JUIN 1990

DATE D'AFFICHAGE
22 JUIN 1990

Nombre de conseillers
en exercice : 32
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

UNANIMITE

Archives

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DIX
le VINGT SEPT JUIN à 18 heures 30.
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous
la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

Etaient présents : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Mme LISION, Adjoints.
MM. ALCHER, BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REV OLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M. MARCONI par M. REVOLAT

Absents : Mme MONTRON
M. ALONSO
M. GUEZENNEC

M. Jean-Luc ALCHER a été élu secrétaire.

Lors de sa réunion en date du 05 Juin 1990,
la Commission Sociale a examiné les dossiers de demande
de subvention des Associations Royannaises pour l'année
1990 et a proposé une répartition dans le cadre des
crédits prévus au Budget Primitif de l'exercice 1990.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu les propositions de la Commission Sociale

DECIDE :

. D'allouer les subventions suivantes

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

(..../...)

13 JUL. 1990

APPLICATION LOI N° 82213
DU 2-3-1982

CHAPITRE 951-4

- Association Centre Social Marne Yeuse Animation 567.500

CHAPITRE 951

- Association d'Action Educative près le Tribunal pour enfants 600

- Société Française "La Croix Bleue" Section la Seudre 1.000

- Association Valentin Haüy (Pour le Bien des Aveugles) 2.000

- Secouristes de la Protection Civile 10.000

- Les chiens Guides d'aveugles de Charente Maritime 3.500

↳ Croix rouge - Comité de ROYAN 7.500

- Secours Catholique 5.000

- Secours Populaire 2.500

- Amicale des Sapeurs-Pompiers 5.000

- "Les Calinous Royannais" (Assistants Maternelles) 4.500

- ROYAN ACCUEIL 1.500

- Association des Familles de ROYAN (CLSH de Louis Bouchet) (2 à 8 Ans) 36.000

- Section des Mutilés du Travail 850

- Centre de Vacances Atlantique 3.000

- Paralysés de France 4.000

- Association des donneurs de sang 4.000

- Association des Anciens d'Indochine et Souvenir 750

- Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance 500

- Ceux de Verdun 400

- Section locale des Déportés, Internés, Résistants & Patriotes 500

- Les Camarades de Combat 1.400

- Les Médaillés Militaires 1.300

- Les Poilus d'Orient Anciens Combattants des TOE & d'AFN 900

- Ligue contre le cancer (Comité de Charente Maritime) 700

- Comité de ROYAN Côte de Beauté contre la tuberculose et les Maladies Respiratoires 500

- Association pour la réinsertion et le Soutien 500

- Amnesty International Groupe 431 1.000

- Amicale du Personnel Communal de la Ville de ROYAN 28.000

CREDIT RESERVE..... 7.600

TOTAL GLOBAL CHAPITRE... 135.000

951

. d'imputer les dépenses correspondantes au Chapitre 951 Article 657 du Budget de l'exercice 1990.

Fait et délibéré à ROYAN,
Les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre, Messieurs les membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,



LE GUEUTY

LE GUEUTY

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

MD/CB

DCM N° 90/54
Objet

SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1990
AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- CULTURELLES

DATE DE CONVOCATION
22 JUIN 1990

DATE D'AFFICHAGE
22 JUIN 1990

Nombre de conseillers
en exercice : 32
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DIX
le VINGT SEPT JUIN à 18 heures 30.
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous
la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

Etaient présents : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Mme LISION, Adjoints.
MM. ALCHER, BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REV OLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M. MARCONI par M. REVOLAT

Absents : Mme MONTRON
M. ALONSO
M. GUEZENNEC

M. Jean-Luc ALCHER a été élu secrétaire.

Lors de sa réunion en date du 17 Mai 1990,
la Commission Culturelle a examiné les dossiers de demande
de subvention des Associations Royannaises pour l'année
1990 et a proposé une répartition dans le cadre des
crédits prévus au Budget Primitif de l'exercice 1990.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu les propositions de la Commission Culturelle

DECIDE :

. d'allouer les subventions suivantes :

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

(..../....)

13 JUL. 1990

APPLICATION LOI N° 82213
DU 2-3-1982

- Foyer du Lycée de ROYAN	6.000
- Centre d'Arts Plastiques	76.000
- Amis de la Musique de Chambre	24.000
- Harmonie de ROYAN	20.000
- Caméra Club	4.000
- Société du Musée et Bibliothèque	6.000
- Baladins du ROI YAN	1.500
- Chanteurs de Notre Dame	6.000
- Club Philatélique	1.000
- Culture et Bibliothèque	1.500
- Batterie Fanfare	22.000
- Université Inter-Ages	20.000
- Entre Ciel et Mer	5.000
- A.P.R.I.L.H.I.S.	30.000
- Centre Culturel	250.000
- Ecole de L'Yeuse	4.000
- ARCANTE	2.500

TOTAL.....	479.500
CREDIT RESERVE.....	195.500

<u>TOTAL GLOBAL.....</u>	<u>675.000</u>

: d'imputer les dépenses correspondantes au Chapitre 945 Article 657 du Budget de l'exercice 1990.

Fait et délibéré à ROYAN,
 Les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au registre, Messieurs, Les membres présents,
 Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
 Le Premier Adjoint,


 H. LE GUEUT

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

DCM N° . 90/54

MD/CB

Objet

SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1990
AUX ASSOCIATIONS LOCALES
- Oeuvres Sociales Scolaires

TE DE CONVOCATION
22 JUIN 1990

DATE D'AFFICHAGE
22 JUIN 1990

Nombre de conseillers
en exercice : 32

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 29

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DIX
le VINGT SEPT JUIN à 18 heures 30.
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous
la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

Etaient présents : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Mme LISION, Adjoints.
MM. ALCHER, BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REV OLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M. MARCONI par M. REVOLAT

Absents : Mme MONTRON
M. ALONSO
M. GUEZENNEC

M. Jean-Luc ALCHER ***** a été élu secrétaire.

Lors de sa réunion en date du 23 Mai 1990,
la Commission d'Oeuvres Sociales Scolaires, a examiné les
dossiers de demande de subvention des Associations Royannaises
pour l'année 1990 et a proposé une répartition dans le
cadre des crédits prévus au Budget Primitif de l'exercice
1990.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu les propositions de la Commission d'Oeuvres Sociales
Scolaires

DECIDE :

. d'allouer les subventions suivantes

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

13 JUL. 1990

APPLICATION LOI N° 82213
DU 2-3-1982

(.../...)

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

DCM N° . 90/54

MD/CB

Objet

SUBVENTIONS ALLOUEES EN 1990
AUX ASSOCIATIONS LOCALES
- Oeuvres Sociales Scolaires

TE DE CONVOCATION
22 JUIN 1990

DATE D'AFFICHAGE
22 JUIN 1990

Nombre de conseillers
en exercice : 32

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 29

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DIX
le VINGT SEPT JUIN à 18 heures 30.
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous
la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

Etaient présents : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Mme LISION, Adjoints.
MM. ALCHER, BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARRIERE, BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REV OLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M. MARCONI par M. REVOLAT

Absents : Mme MONTRON
M. ALONSO
M. GUEZENNEC

M. Jean-Luc ALCHER ***** a été élu secrétaire.

Lors de sa réunion en date du 23 Mai 1990,
la Commission d'Oeuvres Sociales Scolaires, a examiné les
dossiers de demande de subvention des Associations Royannaises
pour l'année 1990 et a proposé une répartition dans le
cadre des crédits prévus au Budget Primitif de l'exercice
1990.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. Vu les propositions de la Commission d'Oeuvres Sociales
Scolaires

DECIDE :

. d'allouer les subventions suivantes

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

13 JUL. 1990

APPLICATION LOI N° 82213
DU 2-3-1982

(.../...)